BULLETIN A RETOURNER **AVANT LE 15/06/2013* A**
TRAILERS DES PAYS DE SAVOIE
LE PESSEY
74420 HABERE LULLIN
*après cette date, inscription en ligne selon disponibilité sur
www.icetrailtarentaise.fr

➪ LES COURSES : ☐ Ice Trail Tarentaise ☐ Altispeed ☐ Montagnarde

➪ PARTICIPANT :

NOM / Prénom : _____

Adresse / code postal / Ville :_____

_____

Sexe : M ☐ F ☐ Date de naissance :__/__/__ Catégorie :

Email obligatoire:_____ Téléphone : __.__.__.__

Nom d'un contact en cas d'urgence : Téléphone : __.__.__.__

Taille T-shirt : Pointure :

➪ CLUB / LICENCE / CERTIFICAT

Club, Entreprise ou association :

Licencié(e) FFA, Skyrunning ou FFTri : non ☐ oui ☐ n° _____ (fournir copie)
Si non licencié(e), je m'engage à fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en montagne et en compétition pour l'ITT ou l'altispeed datant de moins d'un an au 14/07/13

➪ REGLEMENT :

Ice Trail Tarentaise : x 50€ ou 60€ après le 1/4/2012 =
Assurance annulation en cas de mauvais temps : 5€ =

Altispeed : x 30€ ou 35€ après le 1/4/2012 =
Assurance annulation en cas de mauvais temps : 3€ =

Montagnarde : x 25€ ou 30€ après le 1/4/2012 =

Repas accompagnateur : x 13€ = _____

TOTAL A REGLER A L'ORDRE DE L'ASSOCIATION: =
"TRAILERS DES PAYS DE SAVOIE"

L'inscription comprend, pour l'ITT et l'Altispeed, la participation aux courses, un ticket repas, le petit déjeuner d'avant course, une entrée au centre aqua-sportif , un lot finisher et la participation au tirage au sort pour gagner des lots de qualité (séjour Val d'Isère etc...)
Pour la montagnarde, l'inscription comprend la participation à la randonnée, le petit déjeuner, un repas au refuge du col de l'Iseran et la participation au tirage au sort

➪ SIGNATURE OBLIGATOIRE (**):
(**) Je certifie avoir pris connaissance du règlement (disponible sur le site internet ou sur simple demande) et m'engage durant la totalité de l'épreuve à le respecter
Le nombre de dossards étant limité, l'association se réserve le droit de refuser les inscriptions courrier si le nombre d'inscrits limite est atteint